

COMPTRASEC

// Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale //

Le séminaire 2014 - 2015

Agir aux prud'hommes, hier et aujourd'hui

Evelyne Serverin

Directeur de recherche émérite au CNRS

De 2004 et 2012, le nombre de décisions reçues par les conseils de prud'hommes au fond et en référé a diminué de 10% passant de 207 770 affaires en 2004 à 175 714 en 2012. Ce seuil de 176 000 affaires n'avait encore jamais été observé depuis 1984, date à partir de laquelle la statistique a comptabilisé également les référés. Dans le détail, cette baisse moyenne montre une nette rupture à partir de 2009, avec une diminution de 23% entre 2009 et 2012. Mais en 2013, un rebond se fait sentir, qui ramène les affaires presque à leur niveau de 2004, avec 206 039 nouvelles demandes.

Derrière ces oscillations, se profilent des événements perturbateurs, qui ne dévient pas de leur course les tendances de fond qui orientent les salariés vers les prud'hommes. Sur la période 2004-2013, nous avons observé deux de ces événements perturbateurs, l'un à la baisse, survenu en 2009 (la rupture conventionnelle), l'autre à la hausse (des séries d'affaires introduites en mai et juin 2013 dans le sillage de la prescription quinquennale instaurée en matière personnelle ou mobilière par la loi du 17 juin 2008). Pour rechercher les tendances longues derrière les événements perturbateurs, il faut se placer en perspective d'évolution. En prenant appui sur des données issues de l'exploitation du Répertoire général civil, croisées avec des données sur l'emploi, nous présenterons les évolutions sur 10 ans à quatre niveaux : les demandeurs (I), l'objet des litiges (II), les procédures (III), et les voies de recours (IV).

université
de BORDEAUX



Infos : anne-cecile.jouvin@u-bordeaux.fr
COMPTRASEC - UMR 5114
CNRS-Université de Bordeaux
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex - FRANCE

Salle F. 138

Jeudi 15 Janvier 2015, 14h00 - 16h30